

La Ville et l'Agglo de Saint-Nazaire recrutent et forment des nageurs sauveteurs

Madame, Monsieur,

La Ville de Saint-Nazaire et Saint-Nazaire Agglomération forment et recrutent du personnel pour la surveillance et la sécurité des plages et des piscines durant l'été 2025.

La formation au BNSSA est ouverte aux étudiants ayant un bon niveau en natation, domiciliés sur le territoire de Saint-Nazaire Agglomération et titulaires du PSE1. Elle débute **fin septembre 2024** et se déroule tous les samedis et vacances scolaires, jusqu'à la date de l'examen, en mars/avril 2025.

En contrepartie, le candidat s'engage à travailler dans une des 2 collectivités pour un équivalent de 450 heures, au cours des trois prochaines saisons.

Les inscriptions ont lieu jusqu'au **4 septembre 2024**. Des tests de sélection sont organisés à la piscine de la Bouletterie le **samedi 14 septembre 2024** (sur convocation).

Inscriptions en ligne sur le site de la Ville de Saint-Nazaire

<https://www.saintnazaire.fr/infos-et-demarches/sport-et-nautisme/formation-bnssa/>

Saint-Nazaire agglomération

CONTACT

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr